



## AUDIENCES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

ANNEE 2026

	CHAMBRE DU CONSEIL 1 <sup>re</sup> Section  Suivie d'une audience publique réservée aux prononcés des délibérés des procédures collectives	REFERE P.A.F. (Procédure accélérée au fond)	CHAMBRE DU CONSEIL 2 <sup>eme</sup> Section  Suivie d'une audience publique réservée aux prononcés des procédures collectives	FOND (CONTENTIEUX GENERAL)	SANCTIONS
MOIS	14 h et 15h30 (pour les demandes d'ouverture de procédure)	10h00	14 h et 15H30 (pour les demandes d'ouverture de procédure)	14 h 30	10H30
JANVIER	5	8	19	28	--
FEVRIER	2	5	16	25	--
MARS	2	5	16	25	23
AVRIL	Mardi 7	2	20	29	--
MAI	4	7	18	27	--
JUIN	1 <sup>er</sup> et 29	4	15	24	22
JUILLET		2	13	15	--
AOÛT		--	--	--	--
SEPTEMBRE	7	10	21	30	--
OCTOBRE	5	8	19	28	12
NOVEMBRE	2 et 30	5	16	25	--
DECEMBRE		3	14	16	7

Vacances judiciaires 2026 :

- Du 1<sup>er</sup> au 31 août 2026
- Du 21 au 31 décembre 2026

• Information pratique :

- Les audiences ont lieu en salle d'audience : **19 rue Saint Martin - 58000 Nevers - RDC**